



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 85

Question écrite n° 71838

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'activité et le niveau d'équipement de l'autoroute A 85 entre Vierzon et Tours. Il souhaite connaître, par tronçon, les fréquentations annuelles enregistrées, respectivement pour les poids lourds et pour les autres véhicules, depuis l'ouverture à la circulation. Il souhaite que ces résultats soient comparés et expliqués par rapport aux prévisions faites pour la construction de l'A 85. Parallèlement à ces évolutions, il demande quels constats ont été réalisés quant à la circulation sur l'ex-RN 76 et quelles conséquences peuvent en être tirées, notamment en ce qui concerne l'opportunité d'interdire la circulation des poids lourds sur cet axe routier lorsqu'ils font un trajet est-ouest, ou inverse, qui peut s'accomplir sur l'A 85.

Texte de la réponse

D'après les données fournies par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre, l'évolution comparée du trafic sur l'autoroute A 85 et sur la RD 976 (ex-RN 76) est la suivante :

		2001		2004		2008	
		VL	PL	VL	PL	VL	PL
Theillay - Villefranche	A 85	2 335	821	5 567	1 552	9 000	2 053
	RD 976	9 423	2 026	4 015	654	4 161	528
Villefranche - Chémery (MES 2003)	A 85			4 527	724	7 945	1 402
	RD 976	7 224	1 683	3 989	754	3 033	628
Chémery - Saint-Romain (MES 2003)	A 85			3 634	703	8 026	1 405
	RD 976	8 284	1 574	5 038	736	4 520	556
Saint-Romain - Bléré (MES déc. 2007)	A 85					7 691	1 262
	RD 976	8 309	1 413	9 956	1 792	5 375	699
Bléré - Esvres (MES déc. 2007)	A 85					8 381	1 319
	RD 976	6 561	774	6 424	463	4 423	398

Esvres - Druye (MES déc. 2007)	A 85					8 391	1 389
--------------------------------	------	--	--	--	--	-------	-------

Les études préalables à la déclaration d'utilité publique faisaient apparaître une prévision de trafic de l'ordre de 6 200 véhicules par jour en 2000, soit 8 746 véhicules par jour en 2010 avec l'hypothèse de croissance retenue de 3,5 % par an. À la lecture des chiffres de trafic, il apparaît que l'autoroute A 85 entre Tours et Vierzon permet d'atteindre l'objectif de soulager la RD 976 du trafic de transit, en particulier des poids lourds. Par ailleurs, en raison de l'ouverture récente de certaines sections, il est possible que le report vers l'autoroute augmente significativement dans les années à venir. Ainsi, sur la section Theillay-Villefranche, dont la mise en service est la plus ancienne, le trafic poids lourds a été divisé par quatre. D'éventuelles mesures d'interdiction de circulation des poids lourds sur la RD 976, relèveraient en premier lieu du département. Une analyse plus fine des résultats de trafic de l'autoroute A 85 sera menée, conformément à la loi du 30 décembre 1982 d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI), dans le cadre du bilan socio-économique dit « bilan LOTI » qui sera établi en 2011 pour l'ensemble de l'autoroute A 85. Ce bilan permettra notamment d'expliquer les éventuels écarts entre le trafic observé et le trafic attendu évalué lors des études préalables à la déclaration d'utilité publique.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71838

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1622

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5908